

Procès-verbal de la réunion du Comité de Sécurité publique de l'arrondissement L'Île-Bizard – Sainte-Geneviève tenue le mercredi 18 mars 2015, à 9 h, à la salle de conférence des travaux publics et ingénierie du 350A, montée de l'Église, L'Île-Bizard.

Étaient présents :

Messieurs Jean-Dominic Lévesque-René, Président
 Frédéric Beaudry, Régisseur
 Francis Malenfant, PDQ 3
 Stéphane Robitaille, SIM
 Michel Lapierre, SIM
 Maurice Rouillard, représentant pour L'Île-Bizard
 Mardoché Mertilus, AJOI

Mesdames Lise Laliberté, secrétaire du comité
 Marie-France Ouellet, représentante pour L'Île-Bizard

Absents : Marcel Bélanger, Contremaître
 Louis Fradette, Contremaître
 Jake Prillo, Capitaine par intérim – Sécurité publique
 Yvette Binette, représentante pour Sainte-Geneviève
 Emilie Pilikian, représentante pour L'Île-Bizard
 Jean-Pierre Tanguay, représentant pour Sainte-Geneviève
 Catherine Gingras, représentante pour L'Île-Bizard

Début de la réunion : 9 h 15

1) Adoption de l'ordre du jour de la réunion du 18 mars 2015 :

Ajouter à l'item 7) varia :

- Dépôt de la grille de la zone des cabanes à pêche sur glace au 1^{er} janvier de chaque année.

Il est proposé par Marie-France Ouellet et appuyé par Maurice Rouillard d'adopter l'ordre du jour de la réunion du 18 mars 2015.

2) Adoption du procès verbal de la réunion du 4 février 2015 :

Il est proposé par Frédéric Beaudry et appuyé par Mardoché Mertilus d'adopter le procès verbal de la réunion du 4 février 2015.

3) Tour de table des dossiers en cours :

Piste cyclable : nous devons travailler en équipe avec les membres du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) afin d'implanter les nouvelles pistes cyclables. Les rues visées sont Louise-Bizard, Fers-de-Lys, Chevremont est jusqu'au chemin Dutour en passant par la rue Bellevue. Une copie du plan sera envoyée aux membres du comité de Sécurité publique. Le but est de rétrécir la route afin de réduire la vitesse.

3) Tour de table des dossiers en cours : (suite)

Retour sur les points de monsieur Moses : monsieur Moses avait proposé d'implanter un système de vignette pour une portion du stationnement au centre socioculturel pour les utilisateurs du transport en commun. Nous n'irons pas de l'avant avec cette proposition. Également, sa proposition d'installer des parcomètres face au Cégep Gérald-Godin n'a pas été acceptée.

Taxage sur le pont de L'Île-Bizard : monsieur Eric Dugas, conseiller d'arrondissement, a mentionné qu'il y aurait eu 3 attaques sur le pont de L'Île-Bizard. Constable Malenfant aimerait avoir les détails de ces attaques. Il faudra communiquer avec l'agent Khobee Gibson afin d'avoir une copie du rapport de police, s'il y en a. En ce qui concerne l'installation de caméras sur le pont, le maire de l'arrondissement, Normand Marinacci, est ouvert à l'idée. Si le comité procède à l'achat de caméras, qui les gèrera, l'arrondissement ou le PDQ 3. Stéphane Robitaille revient sur sa proposition de communiquer avec le CGMU, qui a été en appel d'offres pour l'achat de 180 caméras pour cette année. Ces caméras sont principalement installées pour surveiller la circulation mais peuvent également servir à contrôler la sécurité. Aucun coût à déverser pour l'installation de ces caméras. Le président du comité, Jean-Dominic Lévesque-René, fera une proposition à ce sujet lors de la prochaine Commission de l'administration et des priorités. Constable Malenfant mentionne que c'est très sombre le soir sur le pont. Il serait bien d'ajouter de l'éclairage, cela rendra l'endroit un peu plus sécuritaire.

4) Opération ménage du printemps :

Monsieur Lévesque-René mentionne qu'il faut faire une sensibilisation auprès des citoyens. Le maire de l'arrondissement rédigera une lettre afin d'aviser les citoyens de se ramasser et de tenir les lieux propres afin d'éviter les contaminations. Il y aura des amendes à long terme si des situations ne sont pas corrigées.

5) Préparation d'un échéancier pour les études de circulation :

Monsieur Lévesque-René aimerait connaître les rues nécessitant une étude de circulation, autant dans le secteur de L'Île-Bizard que Sainte-Geneviève afin de compiler les données pour l'installation de mesures de modulation de la circulation (bollards, marquage au sol, dos d'âne). Les rues Pierre-Boileau, St-Pierre, boulevard Gouin Ouest entre la rue Ste-Anne et le boulevard St-Charles auraient besoin d'une étude de circulation. Par contre, plusieurs études ont déjà été faites sur le rue Pierre-Boileau sans aucun résultat concluant.

6) Circulation aux abords de l'École Sainte-Geneviève Ouest :

Constable Francis Malenfant fait un croquis et explique la problématique de cette école et ce, depuis plusieurs années. Il y aura beaucoup plus d'élèves à cette école pour l'année scolaire 2015-2016. La Commission scolaire devra installer des roulottes temporaires pour accueillir ces nouveaux étudiants. Il suggère de faire augmenter le délai du feu de circulation au coin du boulevard Pierrefonds et de la rue Sainte-Anne ou d'avoir une flèche autorisant de tourner à droite. Frédéric Beaudry contactera l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro afin de leur faire la demande. Constable Malenfant demande si l'arrondissement aurait des fonds disponibles pour faire un nouveau trottoir du côté ouest de la rue Ste-Anne. Monsieur Lévesque-René en fera la demande lors de la prochaine Commission de l'administration et des priorités. À défaut d'avoir un nouveau trottoir, Constable Malenfant propose de faire le marquage au sol d'un petit corridor scolaire. Il faudra également vérifier si l'endroit du débarcadère est considéré en rue privée ou non car si ce n'est pas une rue, Constable Malenfant ne peut pas donner de contraventions. À cet effet, monsieur Beaudry répondra à la directrice de l'École Sainte-Geneviève Ouest.

7) Varia :

Grille cabanes à pêche sur glace : monsieur Lévesque-René dépose une copie de la carte indiquant les zones où se trouvent les cabanes. La période de pêche sur glace est du 1^{er} janvier au 1^{er} avril.

Heures des agents de la Sécurité publique : vérifier avec AJOI quelles sont les heures où il serait important d'avoir des agents de Sécurité publique en poste. Nous connaissons les endroits problématiques mais nous aimerions connaître les heures. Au total, les agents feront 50 heures par semaine réparties le soir ou lors d'activités majeures (St-Jean-Baptiste, activités dans les parcs, etc.). Constable Malenfant informe que la présence des agents de Sécurité publique aux abords des écoles le matin et l'après-midi est très importante car les agents de Sécurité publique sont autorisés à donner des contraventions au niveau du stationnement. L'émission des constats en rapport à des thermopompes bruyantes ou travaux exécutés sans permis sera transmise au service de l'aménagement urbain.

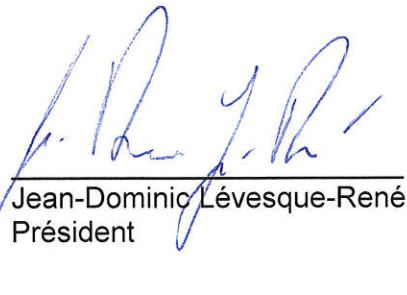
Lignes de rue : madame Marie-France Ouellet mentionne que les lignes de rues ne sont pratiquement plus visibles. Il est mentionné que le marquage des lignes de la chaussée est normalement fait 2 fois par année, tout dépend de la température.

8) Prochaine réunion du Comité de sécurité publique :

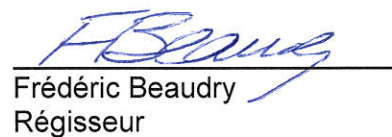
Prochaine réunion du Comité : **mercredi le 6 mai 2015, à 9 h**, à la salle de conférence des travaux publics et ingénierie.

11) Levée de l'assemblée :

Il est proposé par Marie-France Ouellet et appuyé par Francis Malenfant de lever l'assemblée à 10 h 30.



Jean-Dominic Lévesque-René
Président



Frédéric Beaudry
Régisseur